

ASSEMBLÉE NATIONALE

ACTIVITÉS AGRICOLES CULTURES MARINES - (N° 1417)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 11

présenté par

M. Saddier, Mme Bonnivard, Mme Duby-Muller, M. Sermier, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Cinieri, Mme Louwagie, M. Viry, M. Bazin, M. Abad, M. Vialay et M. de Ganay

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.